

Projet d'intervention des représentants Sud Education sur la DHG – CA du 09 février 2010

La politique éducative mise en œuvre dans l'institution scolaire détériore chaque année un peu plus les conditions de travail et d'enseignement pour les élèves et les personnels : fermetures de poste, diminution de l'offre de formation (notamment pour les élèves les plus en difficulté), diminution des heures de dédoublement ou des heures d'enseignement, augmentation du nombre d'élève par classe. Les collèges, dont fait partie le collège _____, ne sont évidemment pas épargnés.

Les réformes succèdent aux réformes, sans répit et avec la volonté de ne pas laisser de temps nécessaire à la réflexion, imposées par le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite et par la volonté de demander toujours plus aux acteurs de terrain « à moyens constants » voire en diminution. La conséquence ne s'est pas fait attendre, c'est-à-dire le renforcement de *l'inégalité des chances*.

Si nous prenons l'exemple du collège et de la DHG de ce soir, nous pouvons nous réjouir de la volonté de généraliser l'apprentissage d'une LV2 dès la 5^{ème}, toutes les études montrant, en effet, que le fait de débiter une langue vivante le plus tôt possible est bénéfique.

Pendant comment ne pas constater que cette réforme se fait à moyens constants c'est-à-dire que la dotation du collège pour mettre en place cet apprentissage ne se traduit pas par une augmentation des moyens. Il s'agit alors pour le chef d'établissement et les personnels de faire des choix, choix qui se traduisent par l'impossibilité de mettre en place des groupes d'effectifs allégés par exemple pour permettre d'assurer la pratique orale d'une langue vivante qui était une des priorités du ministre pour la rentrée. Comment ne pas se poser la question de la pérennité de ce projet alors que les moyens alloués vont encore baisser durant les prochaines années si ce n'est en envisageant de supprimer certaines options (latin ?, grec ?), de réduire l'offre de langues vivantes proposées (allemand ?, portugais ?, italien ?), de financer ses heures en prélevant sur des matières jugées non fondamentales par le socle commun (arts ?, Eps ?) ou des disciplines bénéficiant d'un volume horaire conséquent (Français ?, mathématiques ?, Histoire géographie ?, LV1 ?, LV2 en 4^e et 3^e ?).

Un autre grand chantier est la formation des enseignants qui s'annonce purement et simplement comme la fin de la formation. La « mastérisation » va jeter devant des classes à temps complet des stagiaires-étudiants sans formation préalable. Nous allons en accueillir à _____. Les difficultés qu'ils vont rencontrer va rendre leur situation intenable pour un grand nombre d'entre eux. Et que dire de l'enseignement délivré aux élèves et de la tenue de la classe. Qui peut imaginer qu'un étudiant débutant en 1^{ère} année de médecine pourrait être placé une semaine en observation dans un cabinet médical avec un praticien puis resterait seul en responsabilité les deux semaines suivantes pour recevoir les patients et rédiger les ordonnances ? Qui aurait envie de se faire soigner ? Personne ! Et pourtant nos élèves, eux, n'auront pas le choix...

Tout cela se met en place parallèlement à l'individualisation de la formation pour les élèves qui voit se multiplier dans tous les établissements heures d'accompagnement ou de soutien prélevées sur les horaires disciplinaires au détriment des dédoublements par exemple, pour faire croire à chacun qu'il est gagnant alors que tous sont perdants.

Représentants élus des personnels de cet établissement, nous condamnons cette casse du Service public d'Education et continuerons à nous opposer aux contre-réformes en cours.